

04/2022

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte-rendu de la séance du 09 juin 2022**

ELUS	Présent	Donne procuration à	Absent	Commentaires
BONNET Xavier	X		à la délibération 4	-2 votes à la délibération 4
LUNEAU Laurence	X		à la délibération 8	-2 votes à la délibération 8
PEULVEY Christian	X			
JOUSSET Véronique	X			
PAYEN Benoit		Xavier Bonnet		
CARRE Marie-Gabrielle	X			
BRETAUDEAU Philippe	X			
LEROY RUIZ Anne	X			
BELLANGER Bernard	X			
POILANE Dominique	X			
ELAIN Blandine		Véronique JOUSSET		
MALDELAR Laurent	X			
LANDREAU Jean-Pierre	X		à la délibération 9	-1 vote à la délibération 9
BUTRUILLE Christophe	X			
AMIAUD Christelle		Séverine BLANLOEIL		
MARY Patricia	X			
PIROIS Alexia	X			
SANCHEZ Sonia	X			
BLANLOEIL Séverine	X			
HAY Thomas	X			
PAQUERAU Cyrille		Laurence LUNEAU		
BACHER Lamia	X			
BAILLIARD Marie-Claude	X			
GUITTET Marie-Noëlle	X			
MIGNOTTE Yves	X			
BETSCHART Eric	X			
NICOLON Franck	X			
CLENET Françoise	X			
ROMI Gaëlle	X			
Nombre de membres en exercice 29		4 procurations		

N° délibération	Sujet	Décision		
		POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
22.06.01	Le Connétable – délégation de service public – rapport d’activités 2021 – approbation	29		
22.06.02	Voisin services – train touristique – rapport d’activités 2021 – approbation	21	8	
22.06.03	Approbation du compte de gestion 2021	29		
22.06.04	Approbation du compte administratif 2021	19		8
22.06.05	Affectation définitive des résultats 2021	21	1	7
22.06.06	Actualisation d’une garantie d’emprunt consentie à l’AGECE Charles Péguy	29		
22.06.07	Conseil départemental de Loire Atlantique – produit des amendes de police – demande de subvention	29		
22.06.08	Conseil départemental de Loire Atlantique – programme « petit site de nature » – parc Henri IV – zones de biodiversité à préserver – demande de subvention	27		
22.06.09	Commission « Délégation de Service Public » - élections des membres-titulaires	28		
22.06.10	Délégation de service public – « marchés forains » – engagement d’une procédure – approbation	29		
22.06.11	Église de la Trinité – maîtrise d’œuvre – attribution du marché public	21	8	
22.06.12	Modernisation des systèmes d’information – attribution du marché public	29		
22.06.13	SYDELA - signature d’une convention constitutive d’un groupement de commandes pour la passation et l’exécution d’un marché public d’achat et de fourniture d’énergies	29		
22.06.14	Année scolaire 2022-2023 - tarifs	21	8	
22.06.15	CAF - convention territoriale globale – approbation	29		
22.06.16	Multi-accueil - convention de financement avec les Communes extérieures - approbation	29		
22.06.17	Convention de moyens « Commune de Clisson / Hellfest Productions » – édition 2022 - approbation	29		
22.06.18	Clisson Sèvre et Maine Agglo / Commune de Clisson – prise en charge du coût du transport régulier de voyageurs sur la ligne intra-muros « Clisson / marché de Clisson » – convention – approbation	29		
22.06.19	Police municipale – équipements et agents – prolongation de la convention de mise à disposition – approbation	29		
22.06.20	Modification du tableau des effectifs	21		8
22.06.21	Modification de la liste des emplois temporaires et saisonniers	29		
22.06.22	Médiathèque - modalités de désherbage - approbation	29		
22.06.23	Cession d’une partie de la parcelle cadastrés section BA n°12 située au Languenou - approbation	24		5
22.06.24	Acquisition d’une bande de terrain le long de la Moine – propriété Couteau - approbation	29		
22.06.25	Clisson Sèvre et Maine Agglo / Commune de Clisson – lotissement « fief des pommiers » – travaux de voirie – convention de transfert de maîtrise d’ouvrage – approbation	21	1	7

**Décisions prises par le Maire,  
Du 08 avril au 09 juin 2022  
dans le cadre de la délégation confiée par le Conseil municipal**

**Monsieur le Maire donne lecture de l'exposé suivant :**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous donne lecture des décisions prises dans le cadre de la délégation que vous m'avez confiée par délibération en date du 09 juillet 2020, d'une part, et, en vertu de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autre part.

N°	Objet de la décision
42-2022	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b> Biens communaux - Gîte B et D - « LE MOULIN DE PLESSARD » sis au lieu-dit Plessard sur la Commune de Cugand</p> <p>Signature d'un avenant au bail d'occupation à intervenir avec la société EST GROUP CONSULT LTD dont le siège social est en Bulgarie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Cette location est consentie pour la période du 25/03/2022 au 25/04/2022 pour le gîte B et pour la période du 21/03/2022 au 26/03/2022 pour le gîte D,</li> <li>✦ La redevance d'occupation se situe à hauteur de 700 € pour la période susvisée, à laquelle s'ajoutera le montant des charges « dites récupérables » notamment les charges d'électricité sur la base de 0,21 €/kw.</li> </ul>
46-2022	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b> Informatique</p> <p>Signature d'un contrat de maintenance informatique « infogérance illimité » avec la société ATEMIS de La Chapelle-sur-Erdre (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Pour 3 mois à compter du 01<sup>er</sup> avril 2022,</li> <li>✦ Pour un montant de 3 714,33 € HT.</li> </ul>
47-2022a	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b> Animation</p> <p>Signature d'un contrat pour l'organisation sur Clisson d'un concert 'Trio italiano' le 21 mai 2022 avec l'association LA SMORFIA de Sommières (30) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Pour un montant de 2 300 €,</li> <li>✦ Les frais d'hébergement, de repas, de boissons en cours de séance et de transfert vers la gare seront à la charge de la Commune.</li> </ul>
48-2022	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b> Cession</p> <p>Cession pour destruction et recyclage du tableau de chronométrage sportif de la salle Anjou à la société Girard Le Temps, sise à Couëron (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Pour un montant de 400 € HT.</li> </ul>

49-2022	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b>  <b>Biens communaux-Immeuble communal-Village vacances Henri IV situé rue de Saint Gilles et La Madeleine</b>  Signature d'une convention d'occupation précaire à intervenir avec l'association 'Ternélia-Le vent du large' :</p> <p>↳ <i>A compter du 25 avril 2022 jusqu'au 31 décembre 2022 et à titre gracieux.</i></p>
50-2022a	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b>  <b>Biens communaux-Immeuble communal sis au 26 rue des Cordeliers</b>  Signature d'un avenant n°1 au bail d'occupation à intervenir avec l'association « Centre Culturel des Cordeliers » représentée par Madame MORIN de Gétigné (44) :</p> <p>↳ <i>Pour une modification de la mise à disposition des locaux au sein de cet immeuble.</i></p>
51-2022	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b>  <b>Biens communaux - Gîte B - « LE MOULIN DE PLESSARD » sis au lieu-dit Plessard sur la Commune de Cugand</b>  Signature d'un avenant au bail d'occupation à intervenir avec la société EST GROUP CONSULT LTD dont le siège social est en Bulgarie :</p> <p>↳ <i>Cette location est consentie pour la période du 25/04/2022 au 25/05/2022 pour le gîte B,</i>  ↳ <i>La redevance d'occupation se situe à hauteur de 486 € pour la période susvisée, à laquelle s'ajoutera le montant des charges « dites récupérables » notamment les charges d'électricité sur la base de 0,21 €/kw.</i></p>
52-2022	<p><b>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</b>  <b>Travaux de restauration des remparts Sud du château</b>  Signature d'un avenant n°3 à l'acte d'engagement du marché public n°34/2020 destiné aux travaux de restauration des remparts Sud du château, attribué à la société BENAITEAU SAS de Sévremont (85) :</p> <p>↳ <i>Pour prolonger la durée des travaux jusqu'au 30 juin 2022.</i></p>
53-2022	<p><b>MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>  <b>Aires de jeux et équipements sportifs</b>  Attribution du marché public n°2022-20, destiné au contrôle annuel des aires de jeux et des équipements sportifs de la Ville à la société CBR CONTRÔLE de Géneston (44) :</p> <p>↳ <i>Pour un montant de 1 080 € par an et pour 1 an avec possibilité de 3 reconductions tacites.</i></p>
54-2022	<p><b>MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>  <b>Terrain de foot du Complexe Sportif du Val de Moine</b>  Attribution du marché public n°2022-18, destiné à la location de robots tondeuses pour l'entretien du terrain de foot du Complexe Sportif du Val de Moine à la société SERVIMAC BRICO PRO de Chemillé (49) :</p> <p>↳ <i>Pour un montant de 3 504 € par an et pour 1 an avec possibilité de 3 reconductions tacites.</i></p>
55-2022	<p><b>CONTRATS - CONVENTIONS</b>  <b>Biens communaux-Appartement dépendant d'un immeuble communal sis au 4 ruelle de la mairie</b>  Signature d'un bail d'habitation à intervenir avec l'association S.I.A.O. 44 dont le siège est à Nantes (44) :</p> <p>↳ <i>Du 1<sup>er</sup> mai 2022 au 30 avril 2025 avec possibilité de 3 renouvellements tacites dans la limite de 12 ans,</i>  ↳ <i>Moyennant le paiement d'une redevance d'occupation mensuelle de 550 €, à laquelle s'ajoutera un montant forfaitaire de 40 € par occupant au titre des charges dites « récupérables » (eau, taxe d'assainissement, gaz et électricité).</i></p>
56-2022	<p><b>MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES</b>  <b>Plan Local d'Urbanisme</b>  Signature d'un avenant au marché n°2021-22 relatif à la révision générale du P.L.U. avec AUDDICE VAL DE LOIRE, filiale d'AUDDICE URBANISME VAL DE LOIRE de Saumur (49) :</p> <p>↳ <i>Pour un transfert des droits et obligations du marché public de révision générale du P.L.U.</i></p>

57-2022	<p><b><u>MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX</u></b>  <b>Maison de la solidarité</b></p> <p>Signature de l'acte spécial n°1 au marché n°2021-28 (destiné à la rénovation et à la création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité) dans le cadre du lot 2 'Gros œuvre' attribué à la société FL CONSTRUCTION de Nantes (44) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ <i>La société FL CONSTRUCTION sous-traite à la société AXXION de Sainte Luce sur Loire (44) la prestation de traitement anti-termites,</i></li> <li>✦ <i>Le montant maximum sous-traité est arrêté à la somme de 1 900 € HT.</i></li> </ul>
58-2022	<p><b><u>CONTRATS - CONVENTIONS</u></b>  <b>Biens communaux-Terrain communal sis rue du Champ Louet (600 m<sup>2</sup> situé sur les parcelles cadastrées à la section ZL n°52 et n°53)</b></p> <p>Signature d'une convention pour la mise à disposition d'un terrain avec la société COCCS de Paris (75012) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ <i>Pour une période allant du 15 juillet au 30 septembre 2022,</i></li> <li>✦ <i>Pour un montant de 6 251,70 €.</i></li> </ul>
59-2022	<p><b><u>MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES</u></b>  <b>Groupe scolaire Jacques Prévert</b></p> <p>Signature d'un marché n°2022-22 pour la fourniture et l'installation de mobilier pour le groupe scolaire Jacques Prévert avec la société WESCO de Cerizay (49):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ <i>Pour un montant de 4 129,83 € HT.</i></li> </ul>
60-2022	<p><b><u>MARCHE PUBLIC DE SERVICES</u></b>  <b>Commune</b></p> <p>Signature d'un marché n°2022-19 pour la maintenance des installations des systèmes de sécurité intrusion, vidéo protection et de contrôle d'accès avec la société VENDEE SECURITE de Rocheservière (85):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ <i>Pour un montant de 3 381 € HT par an et pour 1 an avec possibilité de 3 reconductions tacites.</i></li> </ul>
61-2022	<p><b><u>MARCHE PUBLIC DE SERVICES</u></b>  <b>Maison de l'enfance</b></p> <p>Signature d'un marché n°2022-23 pour une prestation de pâturage en gestion raisonnée sur les parcelles derrière la maison de l'enfance avec la société LES MOUTONS DE L'OUEST de Nantes (44):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ <i>Pour un montant forfaitaire de 2 335 € HT (+ 350 € par mois par animaux) pour 1 an avec possibilité de 2 reconductions tacites.</i></li> </ul>
62-2022	<p><b><u>CONTRATS - CONVENTIONS</u></b>  <b>Biens communaux - Gîtes - « LE MOÛLIN DE PLESSARD » sis au lieu-dit Plessard sur la Commune de Cugand</b></p> <p>Signature d'un bail d'occupation précaire à intervenir avec Vacances et Familles dont le siège est à Nantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ <i>Pour la location des 4 gîtes pour la période du 16 juillet 2022 au 27 août 2022,</i></li> <li>✦ <i>Moyennant le paiement d'une redevance d'occupation de 2 021 €, à laquelle s'ajoutera un montant forfaitaire des charges dites « récupérables » pour notamment l'électricité.</i></li> </ul>
63-2022	<p><b><u>CONTRATS - CONVENTIONS</u></b>  <b>Saison culturelle</b></p> <p>Signature d'une convention pour l'accueil d'un spectacle dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 du Quatrain avec la Communauté d'agglomération 'Clisson Sèvre et Maire Agglo' :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✦ <i>Pour la représentation d'un spectacle le 18 mai 2022 à l'Espace Saint-Jacques pour un montant de 600 € (Cactus, cie Un pas puis l'autre et Cie La Réciproque).</i></li> </ul>

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été conférés.

Conforme à la lecture faite  
Le secrétaire de séance

A Clisson, le 09 Juin 2022

